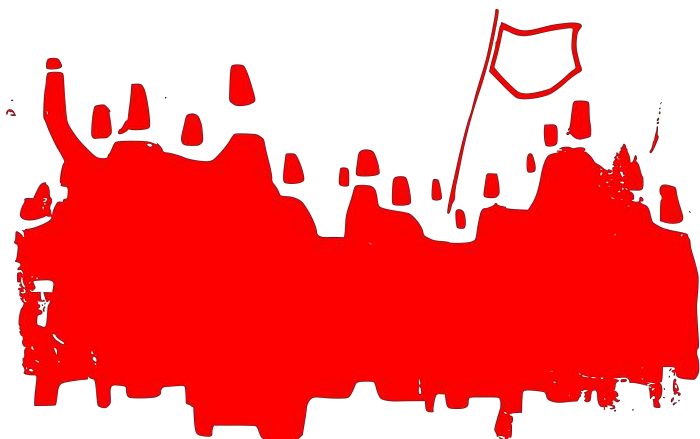


# Jusqu'ici tout va bien... mais ça va péter !

Il a fait fort ! Très fort ! Et Macron ne va pas s'arrêter là ! C'est un champion toutes catégories des réformes iniques et antisociales. Les acquis sociaux, la protection sociale, les services publics, les aides aux plus défavorisés, cela cadre mal avec la « mondialisation heureuse » défendue par l'ancien candidat. Le « président des riches », comme l'appellent certains, déploie tous ces efforts pour mettre en œuvre le libéralisme de ses rêves (et de ceux de ces commanditaires de la caste patronale!) et pour nous faire comprendre que le social, c'est du passé !

On a (mal !) commencé avec la dégradation des conditions de travail des salarié-e-s. Les décrets sur le travail vont bien plus loin que la loi de la précédente mandature présidentielle. Les courants politiques les plus droitiers ont un peu pinaillé mais le MEDEF est satisfait. Le plan quinquenal de Macron sur l'emploi est bien lancé avec, au programme, encore plus de précarité et de l'ubérisation à outrance.

Sur la fiscalité, c'est le règne de la démagogie et de l'hypocrisie. La suppression de l'ISF, au nom de la théorie du ruissellement (la redistribution par les riches ???), en est le sommet. Mais derrière, c'est aussi l'augmentation de la CSG pour tou-te-s. Elle serait amortie par une baisse des cotisations sociales, sauf pour les fonctionnaires. En conséquence, c'est le système de protection sociale qui en pâtit. Quant à la fin annoncée de la taxe d'habitation, c'est de la poudre aux yeux : reportée à plus tard, elle privera les collectivités territoriales d'une ressource essentielle au bon fonctionnement de services publics.



## SOMMAIRE

- p. 2 : Disponibilités et temps partiels : ça va être chaud !
- p. 3 : ZAD de NDDL : non à l'aéroport, non à l'expulsion !
- p. 4 : L'enseignement et la formation professionnelle confisqués par les régions ?
- p. 5 : Plan de suppression de postes à la Région Île-de-France
- pp. 6 et 7 : Une loi immigration au service du tri et de l'enfermement des migrant-e-s
- pp. 7 et 8 : Grève des précaires de l'Éducation nationale le 5 avril
- p. 9 : Sélection à l'université : le tri social en marche !

Le projet sur les retraites, retraites qui sont l'aboutissement d'une vie de labeur, qui se profile à l'horizon de 2019, touche au cynisme. Un projet encore mal cerné mais qui aboutirait à la constitution d'un régime unique. Les pensions seraient calculées sur la base de nos cotisations et... de notre espérance de vie. Mieux vaut être riche et en bonne santé. Quand on sait qu'on risque de passer notre vie au travail, c'est la perspective d'une retraite courte.

La santé, parlons-en ! Soigner les gens, ça coûte cher et Macron l'a bien compris. Mais pas dans le sens où nous l'entendons... Le secteur hospitalier, déjà au bord de l'implosion, va devoir faire des sacrifices : suppression de lits, développement des soins ambulatoires au détriment des séjours en hôpital. Bien sûr, on augmente le forfait hospitalier. On impose l'austérité et on fait payer davantage. À l'horizon, c'est la privatisation croissante des frais de santé.

Que dire des dispositions à venir pour l'indemnisation du chômage ? Accentuation des contrôles, offres « raisonnables » d'emploi et sanctions financières à la clé en cas de refus. On reprend de vieilles recettes. On culpabilise, on infantilise les chômeurs alors que la mise en place du CICE par le ministre Macron a offert des milliards au patronat sans aucune contrepartie de création d'emplois.

Dans l'éducation, le plan massif de licenciement des CUI à la rentrée a mobilisé de nombreux établissements scolaires sans pourtant émouvoir le gouvernement. C'est pourtant une perte sèche de personnels, malheureuse-

ment précaires, qui assuraient des missions essentielles au sein des écoles et établissements. Après un énième dysfonctionnement d'APB (le logiciel inégalitaire d'affectation en université...) l'été dernier, la seule solution proposée par le gouvernement, c'est d'instaurer une sélection à l'entrée dans le supérieur avec une réforme du Bac en lien. Pour Macron, l'école n'est pas une priorité mais c'est une institution qui doit se plier au tri social et aux règles de l'employabilité : un étudiant, c'est avant tout de la main d'œuvre potentielle et malléable ; et non pas un individu qui peut s'éduquer, apprendre et s'émanciper. Sur la question scolaire, l'éminence grise de Macron, Jean-Michel Blanquer, est dans cette droite ligne et incarne un conservatisme éducatif manifeste (entre la relance des débats sur les méthodes de lectures et ses marottes sur les groupes de compétences et de niveaux, le tout à grands renforts de neurosciences...).

Ce ne sont là que des exemples très emblématiques et dans la continuité de ce qui s'est fait ces dernières années. Du libéralisme, du capitalisme ! Des yeux constamment braqués sur la jauge du PIB et un regard détourné des réelles nécessités de la société. En témoigne la confiance aveugle de Macron à confier les questions écologiques aux grandes entreprises, à casser le parc de logements sociaux, à poursuivre la chasse et les traitements inhumains aux migrants. On s'arrête là... Jusqu'ici, on pourrait penser que tout allait bien mais il est temps de réagir et de sortir de nos illusions ou supposées zones de confort. Jusqu'ici tout va bien mais ça va péter !

**1er degré**

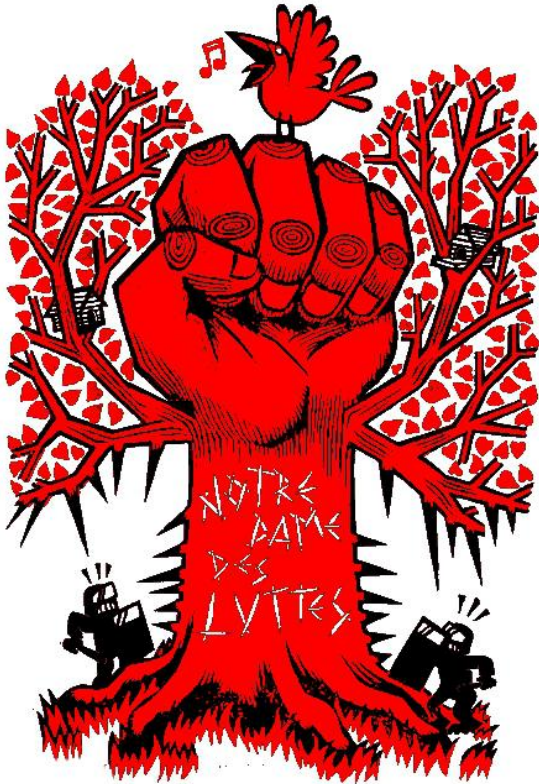
## **Disponibilités et temps partiels : ça va être chaud !**

Si cette année, le manque d'enseignant-e-s a conduit l'académie de Paris à commencer le recrutement de contractuel-les dès le mois de décembre, l'année prochaine sera pire. En effet, avec seulement 325 places proposées au prochain concours parisien et une dotation de +107 postes par le ministère pour le dédoublement des classes de CP dans toute l'éducation prioritaire (et de CE1 en REP+), l'académie va sérieusement manquer d'enseignant-e-s à mettre devant des classes. Rien que pour l'ouverture des classes dédoublées, il faut 132 enseignant-e-s et c'est sans compter les besoins en brigade de remplacement, en ouverture d'ULIS-école et d'UPE2A et les classes surchargées hors de l'éducation prioritaire.

Le DASEN a donc pris la décision de limiter le nombre de demandes satisfaites pour les temps partiels et les disponibilités sur autorisation pour convenances personnelles pour la rentrée prochaine. Toutes ne seront pas acceptées (les temps partiels et les disponibilités de droit ne peuvent eux pas être refusés).

Si pour le moment il n'a pas détaillé les critères qui permettront de départager les collègues, Sud éducation revendique l'ouverture de postes en nombre suffisant pour pallier les besoins de l'académie et éviter le recours aux enseignant-e-s contractuel-le-s.

# ZAD de Notre-Dame-des-Landes : non à l'aéroport, non à l'expulsion !



Sud éducation Paris se félicite de l'abandon du projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes. Cependant, nous tenons à préciser qu'il ne s'agit pas d'un cadeau du gouvernement comme on voudrait nous le faire croire, mais d'une victoire arrachée après 50 ans de luttes et de résistance !

Mais rien n'est fini : depuis quelques jours des milliers de policiers et gendarmes (plus de 3 000) sont en train de s'installer dans la région en prévision d'une expulsion

de tout ou partie des habitant-es de la ZAD. Les villes de Nantes et de Rennes sont quadrillées par les forces de l'ordre. En 2014, les actions sécuritaires de l'État ont déjà tué Rémi Fraisse sur la ZAD contre le barrage de Sivens.

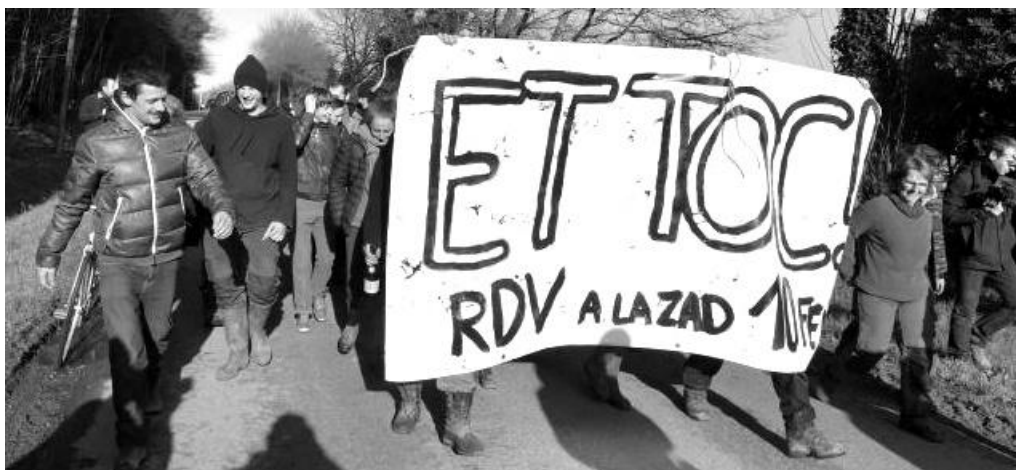
Sud éducation Paris condamne les opérations d'expulsions qui se préparent et tient à marquer sa solidarité avec les habitant-es de la ZAD et des alentours qui luttent contre ce projet et le monde capitaliste. La ZAD est à défendre : c'est un lieu de vie, de luttes et d'expérimentations.

Nous refusons la division faites ces derniers jours par l'État, et largement relayée dans les médias, entre « bonnes » et « mauvais-es » opposant-es à l'aéroport. C'est le même épouvantail qui est agité lorsque le gouvernement fait la différence entre les « bon-nes manifestant-es » et les « mauvais-es casseur-ses ». Il sert à diviser les luttes et permet à l'État de frapper plus fort. Nous ne céderons pas !

Que ce soit dans les manifestations parisiennes ou dans le bocage, nous nous opposons à la répression qui s'exerce contre tou-tes celles et ceux qui luttent.

Nous appelons à participer aux rassemblements et manifestations qui ne manqueront pas d'être organisées ces prochaines semaines.

**Vinci a dégagé, vive la ZAD !**



# L'enseignement et la formation professionnelles confisqués par les régions ?

L'association des Régions de France (ARF) a publié en novembre 2017 une proposition de « 18 réformes pour relever les défis de la société des compétences » où il est clairement revendiqué le contrôle de l'orientation et de l'enseignement professionnel par les différentes régions de notre territoire.

Ainsi, en plus d'une orientation scolaire contrôlée par les régions, l'ARF veut régionaliser l'enseignement professionnel. Elle pointe du doigt les supposées carences de l'Éducation nationale pour proposer de « confier aux régions la totalité de l'offre de formation professionnelle initiale, dans les voies professionnelles et technologiques (...) pour renforcer la cohérence de l'offre de formation sur les territoires vis-à-vis des jeunes et vis-à-vis des entreprises ». Enfin, l'ARF souhaite la mise en place de stages de collégien-ne-s de 3ème dans les CFA, la mutualisation des installations entre les Lycées Professionnels (LP) et les Centre de Formation des Apprentis (CFA), la présidence des conseils d'administration des LP par des personnalités extérieures (chef d'entreprise, président de la chambre des métiers).

On constate donc toujours les mêmes arguments avancés pour que l'enseignement professionnel soit sous le diktat des entreprises. Cette vision à court terme suppose que les enseignant-e-s de LP sont là uniquement pour former (formater ?) de futurs salarié-e-s. L'employabilité des élèves doit être secondaire, notre rôle en tant que service public de l'Éducation nationale est de former nos élèves pour qu'ils soient les plus libres et les plus éclairés possibles contre un monde qui ne les traite que comme des outils de production.

En effet, le rôle des professeur-e de lycée professionnel est de former des jeunes maîtrisant des compétences professionnelles nécessaires à l'exercice d'un métier mais avant tout de trouver une place dans notre société en tant que personne consciente de ses droits et de ses potentialités. Les enseignant-e-s des LP sont donc là

pour faire acquérir des savoirs, des raisonnements qui permettent de mieux comprendre les autres et le monde.

**Il faut en finir avec cette école des inégalités qui ostracise les publics les plus fragiles !**

D'autre part, cette mainmise des régions sur la carte des formations risque d'entraîner des déséquilibres et des inégalités entre les territoires car elle sera pensée uniquement par rapport aux besoins des entreprises locales. Ce serait contraire à notre rôle de service public et d'éducation à la citoyenneté (ce qui n'est pas la préoccupation des entreprises).

Enfin, cette régionalisation de l'enseignement professionnel peut, à plus ou moins long terme, bouleverser le statut des enseignant-e-s de LP qui ne seraient plus fonctionnaires d'État mais fonctionnaire territorial. Or nous savons bien les conséquences catastrophiques que cela provoquerait sur nos droits (Quid du recrutement ? Des mutations ? Pressions hiérarchiques multiples et donc accrues etc.)

**L'enseignement professionnel ne doit pas être régionalisé et doit rester sous la tutelle de l'Éducation nationale.**

**Les élèves de LP ne doivent pas être traités comme une main d'œuvre soumise au bon vouloir des entreprises.**

**L'offre de formation ne doit pas dépendre des besoins du MEDEF !**

# Plan de suppression de postes à la Région Île-de-France

Pendant la campagne présidentielle, le candidat Macron avait annoncé qu'il supprimerait 120 000 postes de fonctionnaires dont 70 000 dans la Fonction publique territoriale. Et, malheureusement, il entend bien tenir cette promesse : il faut dire que supprimer l'ISF et qu'augmenter le budget de l'armée, ça coûte cher...

Au niveau de la Région Île de France, même si Valérie Pécresse veut à tout prix se démarquer de Macron, elle va tout de même mettre en œuvre avec zèle la politique de suppressions de postes. Pour cela, les 8 500 agents des lycées employé-e-s par la Région depuis la décentralisation de 2004 sont la variable d'ajustement toute trouvée : ils et elles représentent plus de 80% des effectifs et leur dispersion dans les établissements décourage la mobilisation collective.

Pour mettre en œuvre cette suppression de postes à l'échelle de la Région, une nouvelle méthode de répartition pour dotation en personnels a été élaborée. Cette méthode se prétend scientifique puisque la répartition est fondée sur le nombre de repas servis et la surface de l'établissement. Mais derrière ce vernis, l'objectif est bel et bien de supprimer des postes en ne remplaçant pas les prochains départs (CDD arrivant à leur terme, départs en retraite). Concrètement, voici ce que ça donne :

## RESTAURATION

De 1 à 589 repas : 1 chef + 1 cuisinier-e ou aide restauration (2 personnes)  
De 590 à 730 : 3 personnes  
De 731 à 1030 : 4 personnes  
Supérieur à 1031 : 5 personnes  
+ à partir de 1030 repas : 1 magasinier

## MAINTENANCE

7500 m<sup>2</sup> surface hors œuvre net : 1 ETP  
(1 ETP = 1 poste à temps plein)  
70000 m<sup>2</sup> surface extérieure : 1 ETP

## AGENT D'ACCUEIL

Poste double en voie d'extinction : transformation en 2 postes simples  
Si plusieurs entrées : + 1 agent envisagé

## AGENT ENTRETIEN GÉNÉRAL

1750 m<sup>2</sup> : 1 ETP  
Internat : 1 ETP pour 85 internes

## AGENT ENTRETIEN GÉNÉRAL INTERVENANT EN RESTAURATION

De 1 à 590 repas : 1,5 ETP  
De 591 à 735 : 2 ETP  
De 736 à 885 : 2,5 ETP  
De 886 à 1030 : 3 ETP  
De 1031 à 1175 : 3,5 ETP  
De 1176 à 1325 : 4 ETP  
De 1326 à 1470 : 4,5 ETP  
De 1471 à 1620 : 5 ETP  
De 1621 à 1765 : 5,5 ETP  
Supérieur à 1765 : 6 ETP

## ENCADREMENT

De 1 à 9 agents : pas d'encadrant  
De 10 à 15 : 1 encadrant  
A partir de 16 : 1 encadrant entretien général + 1 encadrant maintenance (à partir de 2 agents maintenance)

Face à cette politique de suppressions de postes, il est plus que jamais nécessaire de se serrer les coudes entre agent-e-s d'un même lycée et de tisser des liens avec les autres établissements : il s'agit d'une attaque globale qui appelle une réponse collective. À chaque départ non remplacé, à chaque contrat non renouvelé, c'est la solidarité qui doit d'exprimer.

**Les militant-e-s de Sud éducation Paris sont disponibles pour assurer des heures d'information syndicale dans les lycées et pour assurer un soutien en cas de problème.**

**N'hésitez pas à nous contacter !**

# Une loi immigration au service du tri et de l'enfermement des migrant-es !

Dans la logique immuable de ces dernières décennies, le gouvernement a annoncé il y a quelques mois qu'il comptait faire voter une énième loi sur l'immigration et l'asile. Personne ne s'attendait à un texte progressiste pour les personnes migrant-es et le projet de loi présenté début janvier est bien conforme à l'obsession nationale qui, de gouvernement en gouvernement, rend les dispositions pour les personnes migrant-es toujours plus répressives.

Alors que les dispositifs de « l'immigration choisie » se voient renforcés (« passeport talent » et visa « étudiant chercheur »), tout dans ce projet de loi va dans le sens d'une restriction encore plus forte de l'accès à un titre de séjour ou d'une protection au titre de l'asile. Le gouvernement l'a annoncé dans une circulaire du 20 novembre 2017 donnant des directives aux préfets et aux directions des services de police et d'immigration : il veut plus d'expulsions. Le ministère de l'intérieur demande à ses services de renforcer les expulsions, de se recentrer sur les demandeurs-euses d'asile débouté-es, d'intensifier le nombre de renvois dans le cadre de la procédure Dublin III et de multiplier les placements en centre de rétention ou les assignations à résidence en vue d'expulsion.

## Le droit d'asile de plus en plus verrouillé

Le projet de loi qui doit être voté d'ici quelques semaines prévoit la mise en place de « centres d'accueil et d'évaluation des situations » où seront trié-es les demandeurs-euses d'asile arrivant-es en fonction de leur situation. Ensuite, ils/elles seront « ré-orienté-es » soit dans des Centre d'accueil des demandeurs d'asile (CADA) pour les plus chanceux-euses, soit dans des centres d'assignation à résidence ou directement en centre de rétention pour celles-ceux dont on juge que la demande d'asile n'est pas recevable ou qui ont laissé leurs empreintes dans un pays tiers européen ou extra-européen. Pour eux/elles le parcours s'arrête là.

En réalité ces pratiques d'isolement et d'enfermement des demandeurs-euses d'asile débouté-es ou dubliné-es sont déjà à l'œuvre avec la mise en place des Centre d'accueil et d'orientation (CAO) après l'expulsion de la Jungle de Calais en octobre 2016 et l'ouverture à Paris

du centre dit « humanitaire » à la Porte de la Chapelle. Ces structures dites d'accueil ou d'hébergement des personnes migrantes mises en place des dernières années sont des lieux de contrôle et de tri : les personnes migrant-es y sont déplacées en fonction de leur situation, la police y entre fréquemment, certain-es y sont assigné-es à résidence avec interdiction de sortie jour et nuit, les expulsions Dublin s'y organisent.



Le 12 décembre dernier, Gérard Collomb, ministre de l'intérieur, a adressé une circulaire « relative à l'examen des situations administratives dans l'hébergement d'urgence » enjoignant les préfetures à effectuer des contrôles au sein des dispositifs d'hébergement d'urgence.

Le projet de loi prévoit également de ramener le délai pour pouvoir s'enregistrer en procédure normale de 120 à 90 jours (quand les migrant-e-s attendent parfois des semaines pour accéder aux dispositifs dits d'accueils).

De même, après un rejet de la demande d'asile, le délais de recours auprès de la Cour Nationale du Droit d'Asile sera divisé par deux (aujourd'hui 1 mois) et pourra, dans certain cas, ne plus être suspensif.

## Des titres de séjour au compte-gouttes

Déjà bien mis à mal par toutes les lois votées au fil des gouvernements successifs, le gouvernement Macron souhaite restreindre encore un peu plus l'obtention d'un titre de séjour vie privée vie familiale ou travail en la conditionnant à un niveau A2 de langue française qui correspond au deuxième niveau sur l'échelle des langues de l'Union Européenne.

## Enfermer toujours plus

La retenue administrative, régime permettant à la police ou à la gendarmerie de retenir une personne sans papiers dans leurs locaux pour vérifier son identité, introduite par la précédente loi sur l'immigration, passera à 24h contre 16 aujourd'hui.

Au mois de décembre un loi a déjà été voté par l'assemblée nationale inversant la logique de l'enfermement, lequel devenu « préventif » permettant aux préfetures d'enfermer des personnes qui n'ont pas de mesure d'éloignement, le temps pour elles d'examiner leur situation.

Le gouvernement prévoit également de doubler la durée maximale d'enfermement en centre de rétention (CRA) la faisant passer de 45 jours actuellement à 90 jours, voire 105 si la personne enfermée résiste à une tentative d'expulsion.

Les assignations à résidence seraient développées pour tout un panel de situations spécifiques pour lesquelles elles ne sont aujourd'hui pas possible.

La politique migratoire française et européenne est une politique assassine. Ces dernières années, des milliers de personnes sont mort-es en méditerranée en tentant la traversée. Aux quatre coins de l'Europe des personnes vivent dans des camps de réfugié-es, officiels ou informels, en attendant de pouvoir poursuivre leur route, entravée de frontières barbelées, électroniques ou militaires. À l'opposé de cette logique de contrôle, de tri et d'enfermement, Sud éducation Paris revendique des papiers pour tou-es et se tiendra aux côtés de celles et ceux qui luttent pour la liberté de circulation et d'installation.

# Grève des précaires de l'Éducation nationale le 5 avril

*Sud éducation Paris soutient l'appel de l'Assemblée des précaires de l'éducation nationale - IDF à une grève nationale des précaires le 5 avril 2018.*

**Pour un mouvement des précaires de l'éducation : tou.tes en grève le 5 avril 2018**

**#PrecairesEducNatEnGreve05042018**

**#PrecairesDeLEducationEnGreve**

Nous, précaires de l'Éducation nationale d'Île de France, nous réunissons régulièrement à la Bourse du travail de République, en assemblée ouverte, afin de nous organiser, recenser nos revendications et agir pour la reconnaissance de notre travail. Puisque c'est par la grève que nous obtiendrons la satisfaction de nos revendications, et puisque c'est la satisfaction de nos revendications qui transformera nos conditions de travail

respectives, nous considérons que seule une grève nationale des précaires de l'éducation nous permettra d'atteindre notre but. Il appartient à chacun.e.s d'entre nous de s'approprier localement cette journée de mobilisation du jeudi 5 avril 2018 et de la préparer dans nos établissements respectifs.

Professeur.es contractuel.les, AVS/AESH, CUI, AED, AP, personnel d'entretien et de cantine, mais aussi élèves, enseignant.es titulaires et parents d'élèves, nous sommes tou.te.s concerné.e.s par la montée de la précarité dans la fonction publique : classes sur-chargées, sous-effectifs, salaires minuscules, renouvellements incertains, missions aléatoires et informelles etc.

Considééré.e.s comme des variables d'ajustement, alors même que nous sommes nécessaires au bon fonc-

tionnement des établissements, nous enchaînons les contrats précaires souvent payés en-dessous du seuil de pauvreté. Sans statut digne de ce nom, nous sommes souvent en but au mépris de nos hiérarchies.

Par ailleurs, par l'usage des contrats précaires, l'Éducation nationale fragilise nos droits, réduit les postes et nous met ainsi en concurrence, nous isole et nous contraint à accepter ses conditions. L'Éducation nationale est le premier employeur de précaires de France : elle entretient un système d'emplois subalternes fondé sur la précarité, en proposant une flopée de contrats à peine plus élevée que le RSA et en laissant leur renouvellement entre d'autres volontés que les nôtres : celles des gestionnaires du budget, notamment ceux et celles de nos établissements (nous voulons entre autres que notre recrutement puisse relever du Rectorat, non plus des chef.fe.s d'établissement). Ces contrats effectuent aussi la casse de la fonction publique, la mise au pas par la précarité de nouvelles générations de surveillant.e.s, AVS/AESH, assistant.e.s pédagogiques et enseignant.e.s, tou.te.s non titulaires. Cette situation ne fait que s'aggraver avec l'arrivée des services civiques dans les collèges et lycées.



En supprimant cet été plus de 20 000 contrats CUI dans l'éducation nationale, le gouvernement a bien démontré le mépris avec lequel, ici comme ailleurs, il nous considère.

Nous nous mobilisons pour de meilleurs salaires, des effectifs à la hauteur des besoins, la reconnaissance pleine et entière de nos fonctions pédagogiques, la maîtrise de nos emplois du temps et la garantie du renouvellement de nos contrats. À plus long terme, nous voulons la titularisation de tou.te.s celles et ceux qui le souhaitent, sans conditions de concours, de diplôme, de nationalité, de formation ou de stage.

Nous appelons tou.te.s les précaires de l'éducation à se mettre en grève le jeudi 5 avril 2018, à mobiliser leurs collègues en prenant le temps d'en discuter collectivement dans leurs écoles et leurs établissements. Si vous voulez participer à la construction de cette journée de grève :

- diffusez cet appel autour de vous et sur les réseaux sociaux #PrecairesEducNatEnGreve05042018 et #PrecairesDeLeducationEnGreve

- participez aux assemblées des précaires de l'éducation et aux actions menées pour la réussite de cette journée de grève. Vous pouvez nous contacter à : [precaires.education@riseup.net](mailto:precaires.education@riseup.net)

- coordonnez-vous entre collectifs/assemblées de précaires déjà existant.e.s

### Le jour même :

Faire grève, ça permet de libérer du temps et de se rencontrer. Alors ne reste pas chez toi :

### Pour l'Île de France :

- Assemblée générale de grève à 10h30 à la Bourse du travail (3 rue du Château d'eau, 75010 - métro République)

- Manifestation

## Faire grève j'ai le droit ?

Eh oui ! Tou.te.s les personnes travaillant avec un contrat de travail ont le droit de faire grève. Dans la fonction publique il suffit qu'un syndicat ait déposé un préavis de grève couvrant tous les personnels, ce qui est fait ! Ensuite pas d'obligation de prévenir, il n'y a pas de service minimum ni de délai de prévenance (seulement pour les enseignant.e.s chargé.e.s de classe du 1er degré)

## Mais faire grève ça coûte cher !

C'est pour ça que nous avons mis en place une caisse de grève : chacun.e peut contribuer en solidarité puis l'argent est redistribué aux grévistes également. Nous organisons des repas de soutien régulièrement pour l'alimenter (voir sur notre page fb) et avons mis en place un pot commun sur internet.

**Ne restons pas isolé.e.s, organisons-nous, ce sont nos luttes qui construisent nos droits !**

 Assemblée des précaires de l'éducation - IDF

 @Precaires\_Educ



# Sélection à l'université : le tri social en marche !

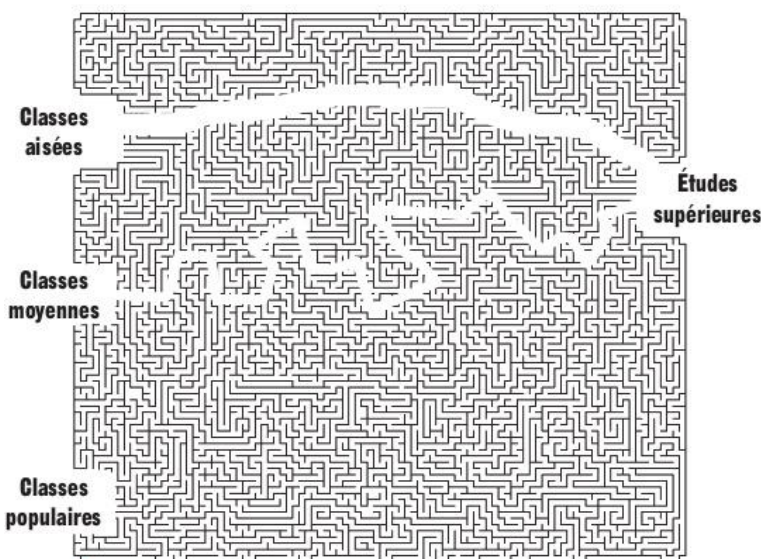
Les motions universitaires d'opposition à Parcoursup et au projet de loi ORE se multiplient dans les universités depuis la fin 2017. Un nombre grandissant de personnels universitaires se rendent compte que la « personnalisation » et la fin de l'affectation automatisée pour les filières non sélectives signifie l'arrivée de plusieurs dizaines de milliers de dossiers de bachelier.e.s à traiter en un temps record, pour sélectionner parmi ces bachelier.e.s la minorité qui aura accès à la filière de leur choix. Plus généralement, dans toutes les filières, la fin de la hiérarchisation des vœux se traduira par des listes d'attente, trimbarrant tout l'été certain.e.s candidat.e.s, sans compter les milliers d'entre elles et eux qui se verront finalement refuser l'accès aux études supérieures et n'oseront pas poser de recours auprès du recteur.

Pourtant les présidences d'université passent outre les oppositions, voire les votes de leurs conseils centraux comme à Paris 1, et imposent l'entrée sur Parcoursup dans une complète débandade universitaire. Elles se soumettent aux menaces du ministère, qui impose à marche forcée une réforme qui n'a même pas été adoptée par le Parlement, alors qu'une partie des décrets d'application pourraient être annulée pour illégalité.

L'objectif est bien de déléguer aux universitaires le sale boulot de sélection sociale : ce sont les enseignant.e.s qui devront désormais endosser la responsabilité de fixer les « critères » d'exclusion sociale pour refuser l'entrée de l'université à des milliers de bachelier.e.s. Car il manque toujours l'équivalent de quatre universités en France pour accueillir correctement les nouveaux et nouvelles bache-

lier.e.s dont le nombre est en augmentation, et aucun système informatique ne pourra « résoudre » la sous-dotation budgétaire massive que subissent les universités depuis des décennies. Les gels de poste pour 2018 ont été systématiques dans chacune d'elles lors du vote des budgets en décembre 2017.

La plateforme Parcoursup a ouvert cette semaine, et les critères de sélection publiés par certaines UFR oscillent entre l'absurdité totale (on demande presque le niveau master à de jeunes bachelier.e.s) et les manœuvres d'exclusion sociale les plus crasses (voyages à l'étranger, certifications de langues, activités associatives,...). Pendant ce temps dans les UFR, des messages d'appel « aux bonnes volontés » commencent déjà à circuler pour rechercher les centaines de personnes nécessaires au tri des dossiers au printemps, dans une urgence et un bricolage local systématiques qui seront tout sauf transparents et égaux comme le prétend le ministère.



**À chacun son milieu social,  
à chacun sa réussite !**

Devant une telle dérégulation des conditions d'accès à l'université et un tel recul du droit à l'éducation, que ce soit en amont par un bouleversement catastrophique des modalités d'obtention du baccalauréat, ou en aval par la sélection qu'opérera chaque université selon ses propres attendus, Sud éducation Paris appelle les enseignant.e.s du secondaire, les parents d'élève, et les lycéen.ne.s, à se mettre en rapport avec les comités de mobilisation des universités en lutte pour faire exploser la réforme en vol. Premier RDV : ce jeudi 1er février au soir, lors de l'AG interfac.

STE MARGUERITE

**P2**

LA POSTE  
DISPENSE DE TIMBRAGE

Déposé le 31 janvier 2018

éducation  
**Sud**  
Paris

**Syndicat de Paris**

30 bis, rue des Boulets 75011 PARIS - ☎ 01 44 64 72 61

✉ sudeducation75@wanadoo.fr - 🌐 www.sudeducation75.org

🇫🇷 Sud éducation Paris    🐦 @sudeducparis

**Réforme du bac et sélection à l'université,  
le tri social en marche !**